

Le montant de la cotisation est de 150 euros par an. Votre inscription est renouvelée automatiquement d'une année sur l'autre dès que vous atteignez un montant d'achat de produits « Pascal Rosier Moulage » chez Ciron S.A Polymir de 150 euros dans l'année en cause.

Formule d'inscription au club « pascalrosier.com et licence d'utilisation du CD à imprimer et à retourner accompagnés du montant de la cotisation annuelle de 150 euros. Frais d'envoi inclus.

À : Pascal Rosier 7 chemin du pré des buttes, les deux maisons 77320 choisy en brie

Si vous souhaitez payer contre remboursement ajoutez 5 euros. soit 155 euros TTC et faxez votre formule d'inscription et la licence au 01 64 04 42 95. Une facture vous sera adressée avec votre CD dès réception

DateNom

Adresse.....

Code postalMail.....Web.....

Tel.....Fax.....

Activité.....

Licence d'utilisation du CD contenant le site Pascalrosier.com

Article 1 : Acceptation des conditions

Par le seul fait d'installer le contenu sur le support, le client s'engage à respecter les conditions d'utilisation figurant ci-après.

Article 2 : Licence d'utilisation

En acquérant le CD, le client bénéficie d'une licence d'utilisation du logiciel contenu sur ce CD. Cette licence donne uniquement le droit d'effectuer une seule installation du logiciel sur une seule machine, et de le faire fonctionner conformément à sa destination, sur le matériel prévu. Cette licence est valable pour une durée indéterminée

Article 3 : Limites du droit d'utilisation

Le client ne détient sur le logiciel que le droit d'utilisation

Il s'engage donc à ne pas le reproduire, en totalité ou en partie. Le logiciel étant fourni sur un support numérique garantissant sa préservation, le support original tient lieu de copie de sauvegarde au sens de l'article L 122-6-1 du code de la propriété intellectuelle. Le client s'engage également à ne pas chercher à le modifier, le compléter, l'adapter à un autre système d'exploitation, à le décompiler ou à le traduire. Le logiciel est conçu pour l'usage privé du client, qui s'interdit donc formellement de consentir des sous-licences, de le louer, de le prêter... De manière générale, il est strictement interdit d'en faire l'objet ou l'instrument d'une exploitation qui bénéficie à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Ces restrictions concernent le logiciel pris dans son ensemble mais également dans toutes ses composantes : ainsi, les photographies, images, cliparts, vidéos, sons, textes et tous autres éléments contenus dans le logiciel, restent la propriété de Pascal Rosier et sont protégées par la propriété littéraire et artistique, la convention de Berne et le Code de la propriété intellectuelle, livre I. Toute reproduction même partielle est interdite. Tout usage du logiciel, toute opération technique sur le logiciel, non prévus par la présente licence est une contrefaçon, délit pénal sanctionné de peines d'amende et d'emprisonnement.

Article 4 : mise en garde des utilisateurs

Les informations sur les produits de moulage, les techniques et leur mise en œuvre contenues sur ce logiciel sont des indications, données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de nos connaissances. N'ayant en aucun cas valeur de spécification, toute spécification étant spécialement mentionnée à ce titre elles ne peuvent constituer une garantie ni un engagement, faute d'être contractuelles. Ces indications ne sauraient donc engager notre responsabilité. Il appartient à l'utilisateur de vérifier lui-même, et préalablement à tout emploi ou distribution, si les produits conseillés par nous conviennent aux objectifs recherchés, aux procédés choisis et à l'utilisation envisagée. L'application, l'utilisation et la transformation de des produits échappant à nos possibilités de contrôle, ils relèvent exclusivement de la responsabilité de l'acheteur et de l'utilisateur, nos indications ne pouvant pas se substituer aux essais préliminaires indispensables afin de s'assurer de l'adéquation des produits aux destinations et utilisations envisagées. Il est rappelé aux utilisateurs et vendeurs qu'ils doivent s'assurer du respect des législations et réglementations applicables dans le pays d'emploi, et que les rappels concernant la sécurité ne

peuvent dispenser de vérifier les règles de sécurité nécessaires à l'emploi envisagé comme déterminer les règles de sécurité qui en découlent.

Article 5 : Garantie

Dans le cas où le client constaterait une défectuosité du CD, il dispose d'un mois à compter de son achat pour en faire retour à Pascal Rosier. Pour bénéficier de cette garantie, le client doit obligatoirement adresser à ses frais, à Pascal Rosier, le support accompagné de la facture. Pascal Rosier retourne alors à ses frais, au client, à l'adresse indiquée sur la facture, un nouveau CD.

Il n'est fourni par Pascal Rosier aucune autre garantie, le logiciel étant livré en l'état.

Signature de l'utilisateur précédée de la mention manuscrite « j'accepte les conditions de la licence »

L'utilisateur :